

DOSSIER D'APPEL A CANDIDATURES
N° : COI/AC/2019/012 (RELANCE)

Intitulé du poste : **Assistant (e) de Communication & Design Graphique**

Niveau : Catégorie 4 – Personnel de bureau

Supervision : Sous la responsabilité hiérarchique de la Chargée de mission pêche de la COI et la supervision du chef de projet. Il/Elle devra travailler en étroite collaboration avec l'unité de communication de la COI.

Lieu d'affectation : Projet ECOFISH –, COI, Ebène, Maurice

Poste financé par : Union européenne (UE)

1. CONTEXTE

La contribution du secteur de la Pêche est évaluée à 6% du PNB Agricole et le secteur emploie en moyenne quelques 50 millions de personnes, dont 12,3 millions d'emplois directs. Selon la Banque Mondiale, la pêche et ses produits représentent en moyenne 18% des apports nutritifs en protéines animales des consommateurs africains. Alors que les hommes se consacrent plus volontiers à la pêche proprement dite, près de 60% des activités de transformation et commercialisation du poisson sont conduites par des femmes.

Des études plus récentes menées par le programme SmartFish du 10ème FED montrent que pour les États-membres de la COI, la contribution du secteur de la pêche à leurs économies atteint en moyenne 15.6% de leur PNB agricole. De surcroît, la pêche artisanale (SSF) est d'une grande importance pour la subsistance des ménages au sein des communautés rurales côtières. Sans compter que les femmes représentent plus de 45% de la main-d'œuvre au travail dans la pêche artisanale, notamment dans la collecte, le traitement, la commercialisation et la vente.

L'offre en pêche artisanale est en général corrélée à d'importantes pertes de récoltes agricoles, tandis que les produits halieutiques jetés de la pêche industrielle pourraient vraisemblablement aussi contribuer de manière significative à une plus forte diversification de la transformation des produits de la pêche.

Le potentiel de modernisation de la pêche artisanale en pêcheries nationales semi-industrielles demeure jusqu'ici peu exploré. L'exploitation durable de ressources de pêche inexploitées au-delà des zones de pêche traditionnelle pourrait améliorer la vie économique des pêcheurs et répondre éventuellement aux besoins croissants en consommation de poisson. En particulier la région IGAD, où la consommation de poisson est très basse en

comparaison à d'autres régions en Afrique, nécessite une prise de conscience sur la nutrition et la consommation de poisson. Combattre la pêche illégale, non déclarée et non réglementée (INN) reste un autre défi pour la région. Dans le devis-programme d'EcoFish, il convient ainsi d'insister sur les opérations de Suivi, de Contrôle et de Surveillance (SCS) dans le cadre de stratégies et de plans de gestion des pêcheries existants ou à renforcer. L'objectif principal est de promouvoir des stratégies et plans en matière de SCS à moindre coût afin de briser les fondements économiques de la pêche INN. Il est nécessaire de renforcer les compétences dans les instances juridiques et judiciaires de manière à ce que les pirates de la pêche puissent être sévèrement punis afin de renchérir les coûts d'opportunité de ces activités illégales. Le problème de la pêche INN est aggravé dans la région IGAD. La sécurité maritime a été restaurée grâce à un contrôle efficace et dissuasif de la piraterie. Toutefois, la situation qui prévaut a contribué à la recrudescence des activités de pêches frauduleuses de type INN. Dans ce contexte, les systèmes MCS en place pour dissuader la piraterie et la pêche illégale de type INN devraient se compléter et développer des synergies comme prévu dans le projet de Sécurité Maritime financé par l'Union européenne. Ce Devis-Programme se consacrera à renforcer la collaboration avec d'autres programmes transversaux indirectement impliqués dans la lutte contre la pêche INN, par exemple le projet de Sécurité Maritime et Criminalité dans la Pêche, et en même temps à livrer une information de qualité au secteur de la pêche.

Par conséquent, les activités proposées dans ce Devis Programme soutiendront les réglementations et leur mise en œuvre, à l'échelon national comme régional. Le Devis Programme est conçu en conformité avec le nouveau Consensus Européen sur le Développement, qui aligne la politique de développement de l'Union européenne avec le plan des Nations Unies 2030 pour le Développement Durable. Les actions proposées renforceront le rôle des femmes dans le processus de gestion des pêches par l'accroissement des compétences et l'octroi/l'appropriation de responsabilités alignées sur le Plan d'Actions 2016 – 2020 de l'UE pour l'égalité des sexes.

Tout en maintenant la nature régionale du programme, les activités sont exprimées pour répondre aux besoins des Organisations Régionales dûment mandatées (DMROs), les Organisations Régionales de gestion de la pêche (RFMOs) et les organes Régionaux de pêche (RFBs), par un soutien de leurs actions en gestion de la pêche en mer et en gouvernance fondée sur une rationalité scientifique et économique, et de leur combat contre la pêche illégale de type INN. En outre, ce Devis Programme s'inspire des actions du programme précédent Smartfish financé par le 10^{ème} FED.

L'objectif d'ensemble du Programme ECOFISH est de stimuler une croissance économique équitable en promouvant une pêche durable en Afrique de l'Est, Afrique Australe et dans la région de l'océan Indien (EA-SA-IO). L'objectif particulier est d'appuyer une gestion durable et le développement des pêches afin de contribuer à la réduction de la pauvreté, à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, tout en traitant de la lutte contre les effets du changement climatique et de l'amélioration de la biodiversité marine.

Le Programme ECOFISH succède au programme SmartFish du 10^{ème} FED. Il est financé sur l'enveloppe trans-régionale du 11^{ème} FED du Programme Indicatif Régional 2014 – 2020 pour la région EA-SA-IO d'un montant de 28 millions d'Euros.

Ce Devis Programme entend contribuer aux Résultats 1 et 2 de la Convention de financement avec un accent particulier sur la pêche en mer :

Résultat 1 : les politiques régionales et les cadres institutionnels améliorés pour assurer une gestion des pêches plus raisonnée, et contribuer à la biodiversité marine et à la lutte contre les effets du changement climatique ; et

Résultat 2 : une capacité renforcée à empêcher, lutter et éliminer la pêche de type INN dans la région EA-SA-IO.

Le programme soutiendra la mise en œuvre de mesures contribuant à atteindre les objectifs des Organisations Régionales dûment Mandatées (DMROs), des Organisations Régionales de gestion de la pêche (RFMOs) et des Organes Régionaux de Pêche (RFBs), pour la mise en œuvre des plans de gestion des pêches (Résultat 1), la mise en vigueur d'une législation adéquate, et l'amélioration des statistiques de respect des normes (Résultat 2) notamment dans la lutte contre la pêche illégale de type INN. Ceci peut induire un soutien aux plans d'action régionaux conjoints de Suivi, Contrôle et Surveillance, et à la mise en œuvre de mesures de préservation fondées sur des preuves scientifiques qui à leur tour contribueraient à renforcer la gestion internationale de l'océan.

L'élaboration de ce DP est le résultat d'un processus de consultation entre les cinq Organisations Régionales dûment Mandatées (DMROs), à savoir la COI, la SADC, le COMESA, la CAE et l'IGAD et d'autres organes intéressés. Ce DP est signé avec la Commission de l'océan Indien (COI) dans sa fonction d'ordonnateur Régional qui agira par conséquent comme Pouvoir Adjudicateur pour l'acquisition des biens et l'octroi des subventions.

3. FONCTIONS DE L'ASSISTANT (E) DE COMMUNICATION / DESIGN GRAPHIQUE

Dans le cadre du Programme ECOFISH, sous la supervision du Chargé de Mission de la COI et du chef de projet, en lien avec l'Expert Communication et Visibilité de l'équipe d'Assistance Technique et toute l'équipe d'Assistance Technique, l'Assistant Communication / Design Graphique aura, avec l'Expert principal Communication la responsabilité de mise en œuvre de la Visibilité du Programme ECOFISH.

Il/elle s'occupera des tâches suivantes (liste non-exhaustive) :

- Identifier les messages clé sur les pêcheries durables pour communiquer à des publics spécifiques.
- Designer et communiquer en utilisant des produits basés sur ces messages clé pour diffuser aux publics cible identifiés, suivant les directives de l'UE et de la COI en communication et visibilité.
- Appuyer le développement et la mise en œuvre du plan stratégique de communication et de visibilité du Programme ECOFISH, y compris en agissant comme point focal pour les média et partenaires impliqués dans le programme, en lien avec le responsable communication de la COI.
- Développer et utiliser les outils de communication et médiatiques pour promouvoir la visibilité du Programme ECOFISH en utilisant les technologies innovantes d'information et communication.
- Donner un appui en communication pour planifier et mettre en œuvre les rencontres et ateliers d'ECOFISH.
- Appuyer la mise à jour du site web d'ECOFISH, en lien avec le site Web de la COI.
- Appuyer la création et le classement d'une base d'images et vidéos.

Et toute autre tâche qui lui serait confiée par ses supérieurs.

A. Livrables

- Slogans et messages clé sur pêcheries durables.
- Concepts et éléments créatifs de marque pour supports de visibilité et communication d'ECOFISH.
- Designs graphiques des produits finaux de communication et visibilité, tels que brochures, livrets, rapports techniques, bulletins, posters, guides, bannières, banderoles, vidéos et matériels promotionnels.
- Catalogue de photos et vidéos.
- Base de données médiatique.
- Site web à jour.

Et tout autre livrable qui serait requis par la COI.

B. Rapports

L'Assistant Communication / Design Graphique soumettra à la fin de chaque mois les rapports suivants :

- (i) Rapport mensuel d'activités réalisées.
- (ii) Plan de travail mensuel.

Et tout autre rapport requis par la COI.

4. Profil

Qualifications et expérience :

- Qualifications académiques minimum requises : Baccalauréat/HSC.
- Un diplôme en communication, en création graphique, en journalisme, en relations publiques, ou en marketing serait un avantage.
- Au moins 2 ans d'expérience en développement de matériels de communication, incluant au moins 6 mois d'expérience autour des thématiques suivantes : pêche ou développement durable dans les régions d'Afrique de l'est, Afrique australe et océan Indien.
- Capacité à conceptualiser des messages simples et effectifs à partir d'informations techniques et être capable de les adapter à différents publics cibles.
- Expérience démontrée dans la planification, le design et la réalisation de matériels de communication avec des messages clé pour un public cible important, y compris les institutions publiques, les ONG et les communautés rurales.
- Expérience de travail dans le secteur privé, les organismes gouvernementaux, les organisations spécialisées dans la production de produits de communication créatifs serait un avantage.
- Connaissance démontrée du processus de production de publications écrites ou audiovisuelles.
- Compétences informatiques autonomes incluant Adobe Creative Suite.
- Expérience en technologies innovantes basées sur internet pour les communications.
- Expérience démontrée des réseaux sociaux et du réseautage.
- Mise à disposition d'un portfolio des travaux pour examen.
- Maîtrise complète de l'anglais et du français.

Autres capacités complémentaires :

- Bonne connaissance et expérience de communication avec des publics divers, de préférence dans la région Afrique, particulièrement de l'Afrique australe, orientale et en océan Indien.
- Bonne compréhension des enjeux fondamentaux de la pêche ou de l'environnement.
- Excellentes compétences en conception de produits de communication.
- Bonne capacité en communication numérique et bonnes compétences rédactionnelles.
- Des compétences avancées en photographie et en logiciel de montage vidéo sont un atout.
- Compétences en évènementiel.
- Bonnes compétences en relations publiques.
- Capacité à travailler de manière assidue et à délivrer de bons résultats dans les délais impartis.

5. INSTRUCTIONS AUX CANDIDATS

5.1. Eligibilité

Les candidats doivent être ressortissants de Maurice ou non-ressortissants mais issus d'un des Etats membres de la COI avec une autorisation de travailler à Maurice (permis de travail valide)

5.2. Dossier de candidature

Chaque dossier de candidature doit comporter :

- Une lettre de motivation du candidat ;
- Un curriculum vitae (CV) préparé conformément au modèle annexé à cet avis d'appel à candidatures ;
- Les copies des certificats et diplômes ;
- Une copie du passeport ou de la carte d'identité du candidat.

5.3. Informations complémentaires avant la date limite de dépôt de candidatures

Si la COI fournit des informations complémentaires sur l'avis d'appel à candidatures, elle communique ces informations à travers le site Internet de la COI (www.commissionoceanindien.org) avant **le lundi 22 juin 2020**.

5.4. Date limite de dépôt de candidatures

Mercredi 01 juillet 2020 à 16h30 (heure de Maurice).

Les candidatures reçues après cette date ne seront pas prises en considération.

5.5. Soumission des candidatures

Les candidatures peuvent être envoyées par courriel, par courrier ou par porteur, à l'adresse suivante :

Département des ressources humaines
Secrétariat général de la COI
Blue Tower, 3ème étage, Rue de l'Institut, Ebène, Maurice
Tél : (230) 402 6100, Fax : (230) 465 6303
Email : hr@coi-ioc.org

Pour les candidatures à transmettre par courrier ou par porteur, les informations suivantes doivent figurer sur l'enveloppe extérieure :

- L'adresse susmentionnée à laquelle les candidatures doivent être soumises ;
- La référence de la procédure d'appel à candidatures à laquelle le candidat répond (en l'occurrence **COI/AC/2019/012 (RELANCE)** ;
- Le nom et le pays du candidat.

Pour les candidatures à transmettre par courriel, il est recommandé de mettre le dossier de candidature dans un seul fichier pdf qui sera transmis en tant que fichier attaché au message du candidat.

5.6. Sélection des candidatures

Le recrutement se déroule comme suit :

- Une phase de présélection sur dossier soumis dans les délais prescrits est effectuée par le Département des Ressources Humaines qui pourrait être assisté par un Bureau de recrutement ;
- Une phase de sélection des candidats présélectionnés : entretiens par téléphone, Skype ou entretiens en personne.
- Tenue d'une épreuve écrite si nécessaire
- Approbation du résultat de la sélection par les autorités compétentes ;
- Notification au candidat retenu.

Il est à noter que la confirmation du recrutement d'un candidat est également soumise aux conditions suivantes :

- Le candidat retenu a satisfait aux aptitudes médicales en vigueur ;
- Le candidat retenu n'a pas fait l'objet d'une condamnation prononcée par un jugement ayant autorité de chose jugée (c'est-à-dire, contre lequel il n'y a plus de recours possible) pour tout délit mettant en cause sa conduite professionnelle.

5.7. Durée du contrat

Le premier contrat (avec 3 mois de période d'essai) sera conclu pour une période de deux (2) ans dans le cadre du devis programme du projet.

Dépendant de l'exécution satisfaisante des tâches par le titulaire et de la disponibilité des fonds, le contrat sera renouvelé dans le cadre du devis programme du projet ECOFISH. Il convient de noter que les contrats de travail dans le cadre de cet engagement ne peuvent courir au-delà de la date de fin de la mise en œuvre opérationnelle du projet ECOFISH.

5.8. Rémunération

Le salaire de base au moment du recrutement sera déterminé conformément à la grille salariale de la COI et en fonction de la qualification et de l'expérience du candidat

6. EVALUATION DES CANDIDATURES

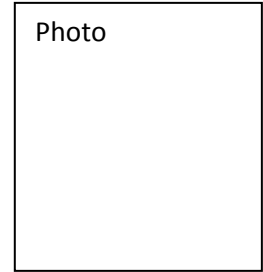
- Les candidatures reçues après la date limite de dépôt de candidatures seront rejetées.
- Les dossiers de candidatures incomplets, notamment ceux ne disposant pas de CV seront rejetés.
- Les candidatures soumises par des candidats non éligibles (cf. point 5.1) seront rejetées.
- Chaque dossier de candidature (non rejeté) sera évalué conformément à la grille d'évaluation ci-après :

	Maximum
Qualifications et compétences	20
Expérience professionnelle générale	20
Expérience professionnelle spécifique	60
Total	100

NB : Seuls les candidats ayant obtenu le score minimum de 75 / 100 seraient qualifiés à l'interview ou éventuellement si besoin au concours sur épreuves.

CURRICULUM VITAE

1. **Nom de famille :**
2. **Prénoms :**
3. **Date de naissance :**
4. **Nationalité :**
5. **État civil :**



6. **Sexe :**
7. **N° de Carte D'identité :** **N° de Passeport :**
8. **Adresse :**
9. **Téléphone (Domicile) :** **Portable :**
10. **E-mail :**

11. **Education : cycle secondaire**

Institution (Nom et pays)	Date début	Date fin	Certificat(s) obtenu(s) (par exemple, BEPC, CAP, Baccalauréat, SC, HSC, GCE 'O' level, GCE 'A' level)

12. **Education : cycle tertiaire**

Institution (Nom et pays)	Date début	Date fin	Diplôme(s) obtenu(s) (Certificat, diplôme, license /degré, masters, doctorat)

Autres formations professionnelles

Domaine (gestion technique, développement de la personne et autres)	compétences développées

13. Expérience professionnelle

Date début	Date Fin	Position	Enterprise / Institution/consultance	Brève description du travail

Note : Commencer par votre situation actuelle

14. Expérience spécifique dans la région

Date début	Date fin	Pays	Actions

15. Connaissances linguistiques

Langue	Lu	Parlé	Écrit	Commentaires

Note : Indiquer votre niveau de connaissance sur une échelle de 1 (excellent) à 5 (rudimentaire).

16. Affiliation à une organisation professionnelle

Date début	Nom	Adresse	Domaine (Gestion, RH, recherches, etc.)	Apport à votre personne

17. Références

Nom	Prénom	Position	Entreprise / Institution	Coordonnées de contact

Justification en absence de référence:

Note : La COI se réserve le droit de contacter les personnes de référence .Si vous êtes dans l'impossibilité de fournir des références, veuillez apporter une justification.

18. Autres informations pertinentes

Item (Référence de publication, etc.)	Détails

Signature :

Date :